

SIAPOR®

CHALLENGE®

**ENGRAIS ORGANO-MINÉRAL
NPK (MgO) 5-12-12 (2) avec Zinc (Zn)**

CONTENU ÉLEVÉ
DE
CARBONE ORGANIQUE HUMIFIÉ
(CARBONE HUMIQUE ET FULVIQUE)

C'est un engrais humique-minéral NPK avec magnésium et zinc qui est particulièrement adapté aux cultures étendues telles que le **blé**, le **maïs**, la **betterave** sur des sols avec des faibles niveaux de potassium; en outre il est recommandé pour satisfaire les exigences d'apports de NPK en prédominance de phosphore et de potassium requise par les nouvelles installations d'élevage de **vignes**, **vergers** et de plantations d'**agrumes**.

Il accélère l'affranchissement de l'appareil racinaire et le départ de la culture lors des premières phases du cycle d'herbacées.

CHALLENGE, contenant du POTASSIUM DE CHLORURE, doit être appliqué à des cultures et à des situations moins sensibles à la salinité.

L'unité nutritive NPK, Mg et ZN en réagissant avec la fraction humifiée de la substance organique (**acide humique et fulvique et humines**) acquièrent un considérable degré de protection en permettant ainsi un **rendement agronomique optimal**.

Ceci permet:

- une **disponibilité nutritive élevée et prolongée durant l'entier cycle cultural**;
- une **réduction des pertes** à cause de insolubilité, lixiviation et volatilisation;
- la **rationalisation des techniques de fertilisation** avec la possibilité d'anticiper les distributions au cours de périodes distantes de l'utilisation nutritive;
- **économie des unités fertilisantes**.

L'ajout des méso et micro éléments participe à la stimulation de processus physiologiques importants:

le **MAGNÉSIUM** optimise le cycle photosynthétique et le métabolisme du phosphate;

le **ZINC** est un élément actif sur un grand nombre de systèmes enzymatiques qui stimule le niveau auxinique, influence directement le métabolisme de l'azote ainsi que l'absorption du phosphore en favorisant la croissance, de manière utile, dès les premières phases végétatives.



- **Emballage:** 25-500 Kg
- **Forme physique:** minipellets
- **Rapport NPK:** 1 : 2,4 : 2,4

Fabricant



UNIMER

Unimer S.p.A.

Via Paleocapa, 7 - 20121 Milano

Approval Number:
Etablissement de Vidor:
ABP1193UFERT2
Etablissement d'Arquata del Tronto:
ABP1177UFERT2

ENTREPRISE AVEC
SYSTÈME CERTIFIÉ
PAR DNV • ISO 9001

SIAPOR® CHALLENGE®



ENGRAIS ORGANO-MINÉRAL NPK (MgO) 5-12-12 (2) avec Zinc (Zn)

COMPOSITION	
N total	5%
N organique	1,2%
N ammoniacal	3,8%
P ₂ O ₅ total	12%
P ₂ O ₅ soluble dans amm. citrate neutre et dans l'eau	10%
P ₂ O ₅ soluble dans l'eau	5%
K ₂ O soluble dans l'eau	12%
MgO total	2%
Zn total soluble dans l'eau	0,01%
Carbone Organique (C)	15%
Carbone humique et fulvique (C)	3,5%

• Engrais minéral

NP 18-46 (phosphate diammonique), débris phosphatiques, superphosphate triple, débris potassiques, chlorure de potassium.

• Composant organiques

Fumier de poulet séché, fumier séché, produit d'amendement de compost vert, tourbe humifiée.

EMPLOI SUR LES CULTURES		
CULTURE	DOSE Kg/ha	EMPLOI
Maïs, sorgho	500-600	Avec les derniers travaux préparatoires en pré-semis
Blé, riz et autres céréales	400-600	Avec les derniers travaux préparatoires en pré-semis
Vergers	600-800	En post-récolte ou à la fin de l'hiver

Cultures industrielles, oléagineuses et protéagineuses	400-700	Avec les derniers travaux préparatoires en pré-semis
Vigne et olivier	400-700	En post-récolte ou à la fin de l'hiver
Horticulture	600-800	Avec les derniers travaux préparatoires en pré-semis/transplantation
Melon, pastèque et autres cucurbitacées	600-1000	Avec les derniers travaux préparatoires en pré-semis/transplantation
Fraise	600-800	En pré-transplantation
Betterave, herbes médicinales	500-600	Avec les derniers travaux préparatoires en pré-semis
Floriculture, plantes d'ornement et prairies	500-800	À la reprise végétative ou en pré-transplantation

Pour les engrais organiques et organo-minéraux il est conseillé d'enfouir légèrement le produit pour en améliorer l'action nutritionnelle.

Les précisions faisant référence aux simples cultures sont données à titre purement indicatif et peuvent être modifiées par rapport aux besoins, aux niveaux de fertilité et aux dispositions prévues par les différentes normes.